



LES 3 TOURS

MASSONGEX

N° 74

Journal communal de Massongex-Daviaz | Décembre 2021 | www.massongex.ch | info@massongex.ch



» L'ÉDITO

Comme vous avez pu le constater, la commune de Massongex s'est jointe au réseau de MobiChablais avec 3 autres communes (Bex, Yvorne et Troistorrents). Cette offre de mobilité qui vient compléter l'offre déjà existante est un réel plus pour les habitants du village.

Je tiens à remercier le Conseil communal pour cette excellente initiative. Cependant, comme tous les changements qui font notre quotidien, il faudra un petit temps d'adaptation et de composition avec les travaux en cours qui nous grèvent tant de places de parking.

Toutefois, je déplore la faible participation des habitants aux séances d'informations et aux assemblées proposées par la commune qui pourtant éviteraient certaines incompréhensions.

Dans ce numéro, vous trouverez aussi un bel article sur les différents sentiers pédestres restaurés ou nouvellement créés qui nous entourent.

Enfin, les sociétés locales vous informent de leurs différentes activités.

Carole Barman, commission communication

» SOMMAIRE

Message de la Présidente	3
La commune	4-9
Budget 2022	10-15



MobiChablais entre à Massongex 6-7

Portrait	16
Vie locale	17-31



Camp de musique 19



Ski-Club Cime de l'Est 22-23

» EN BREF...

Depuis peu le site internet de la commune a fait peau neuve. Notre Municipalité est aussi présente sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram). N'hésitez pas à vous abonner aux pages pour être informés des dernières actualités.

Nous vous rappelons que le contenu des articles n'engage que leur auteur.

» CONVOICATIONS AUX ASSEMBLÉES

Municipale

L'assemblée primaire de la Municipalité est convoquée le **lundi 13 décembre 2021 à 19h00, à la salle polyvalente.**

La salle sera ouverte à partir de 18h30 pour permettre l'enregistrement des coordonnées de chaque participant à l'entrée. **(Le port du masque est obligatoire).**

1. Procès-verbaux des assemblées primaires des 14.06.2021 et 12.10.2021.
2. Dépense liée à la réfection du réseau d'égouts et sa demande d'emprunt y relative.
3. Indexation des revenus imposables selon art. 178 LF.
4. Plan financier 2022 – 2025.
5. Budget 2022.
6. Règlement du feu.
7. Informations.
8. Divers.

Bourgeoisiale

L'assemblée bourgeoisiale est convoquée le **mardi 14 décembre 2021 à 19h00, à la salle du 2^e étage du complexe polyvalent. (Le port du masque obligatoire).**

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée primaire du 15.06.2021.
2. Budget 2022.
3. Divers.

N.B.: les documents relatifs aux différents points de décision à l'ordre du jour sont à disposition au guichet (durant les heures d'ouverture) ainsi que sur notre site internet www.massongex.ch

Coronavirus Actualisé au 31.5.2021

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER: 

Ici, masque obligatoire.



www.ofsp-coronavirus.ch

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP


Application SwissCovid
Download

Coronavirus Actualisé au 1.10.2021

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER: 

Merci de vous désinfecter les mains.



www.ofsp-coronavirus.ch

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP


Application SwissCovid
Download

» MES IDÉAUX ONT DU PLOMB DANS L'AILE !

Arrivée à cette fonction la fleur au bout du fusil, comme un bon petit soldat, certaine que ma motivation et ma force de travail viendraient à bout de n'importe quel dossier, je dois reconnaître que, si la conviction est toujours présente, l'élan n'est plus aussi inconditionnel.

Œuvrer pour notre commune est encore et toujours le moteur de mon engagement.

Cependant, la contestation, si légitime et compréhensible soit-elle quand elle permet d'apporter des arguments différents, d'élargir la réflexion et de remettre en question l'ordre établi, l'est beaucoup moins quand elle est destructrice.

Je me permets ici de reprendre à mon compte les propos tenus par M. le Conseiller Fédéral, Ignazio Cassis, lors de son entretien au Téléjournal du 14.02.2021 :

« J'ai beaucoup de respect pour les gens qui ont le courage de venir frapper à ma porte pour venir me faire part de leurs critiques (...). J'ai beaucoup moins de respect pour ceux qui se cachent derrière l'anonymat. »

Gérer une commune, est-ce possible sans prendre le risque de se tromper ?

Ma réponse est « Non ».

Chaque choix, chaque projet présente le risque d'en satisfaire certains et d'en décevoir d'autres.

Nous avons la chance de vivre dans un pays démocratique où des outils sont à disposition des citoyens : votations, assemblées primaires, soirées participatives, un pays où, comme le disait récemment M. Philippe Nantermod, Conseiller national, « la politique se joue dans les urnes et pas dans la rue ».

J'encourage donc chacun à se mobiliser pour faire vivre notre village et à faire confiance aux membres élus du conseil communal !

Au plaisir de vous rencontrer lors de l'assemblée primaire du 13 décembre 2021, à 19h!

Sylviane Coquoz

» SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Comment la pandémie a exacerbé les problèmes de sécurité informatique?

Allons droit au but, comme vous l'avez sans doute remarqué, la pandémie n'a pas fait que des malheureux. Les différentes plateformes en ligne ont parfois dû faire face à un trafic multiplié par cinq voire plus. Qui dit multiplication du trafic, dit multiplication des transactions. Ce qui équivaut, en d'autres termes, à dire qu'ils s'en sont mis plein les poches. Je vous rassure, mon dernier propos n'est pas ce qui va nous occuper aujourd'hui.

La sécurité ? En quelques mois, il a fallu que les prestataires de services informatiques absorbent l'augmentation de la demande suite à l'utilisation des différents outils liés au télétravail et autres tâches ludiques. Ce qui signifie une grosse adaptation des infrastructures à disposition. Si dans l'ensemble, les professionnels de l'IT ont pu faire face à cette demande croissante de ressources, et par la même occasion améliorer les failles de sécurité, qu'en est-il des privés et accessoirement des administrations publiques?

Le problème lorsque l'on travaille sur son ordinateur personnel, le risque avéré est de tomber dans un mélange des genres. C'est-à-dire que l'on se retrouve à traiter une grande quantité de données souvent confidentielles et sensibles alors que l'on garde nos habitudes d'utilisation du matériel informatique en privé. D'autant plus que certaines entreprises ou administrations publiques ne sont pas équipées pour prévenir certaines failles de sécurité.

Et cette dernière soulève également une autre problématique pour les administrations publiques par exemple. Il n'est pas rare que les prestataires de services de proximité auprès de qui elles font appel ne maîtrisent pas forcément toute la complexité liée à la mise en place d'un système d'information solide qui requiert une interopérabilité entre les différentes ressources à disposition. D'autant plus que comme nous avons pu le constater avec les événements récemment arrivés que les administrations publiques n'étaient pas à l'abri d'une ou plusieurs attaques informatiques. Ces différentes attaques consistaient en termes de vol de données ou *ransomwares. Il est toujours plus simple d'appliquer un certain nombre de mesures en amont qu'à la mise en quarantaine de toute une infrastructure informatique qui découlerait d'une attaque.

Pour ce faire, la sensibilisation des utilisateurs peut être considérée en second lieu comme une solution majeure. Des mesures simples et efficaces telles que ne pas utiliser son adresse e-mail professionnelle pour passer une commande sur un shop en ligne, s'inscrire sur les sites de rencontres ou encore s'inscrire sur les différentes plateformes de streaming. Ces habitudes sont à proscrire. Elles sont ce que l'on qualifie communément « avoir une mauvaise hygiène informatique ». D'autre part, conscient qu'il est parfois difficile d'inventer les mots de passe vu la multiplication des comptes, il est conseillé d'éviter l'utilisation du même mot de passe pour ces différents comptes. Si je devais résumer la meilleure manière d'appliquer une sécurité informatique optimale en trois points, ils seraient les suivants :

- › Sensibiliser et former
- › Authentifier et contrôler les accès
- › Sécuriser les postes

*Ransomwares: Il s'agit d'un logiciel malveillant qui prend en otage des données personnelles. Pour ce faire, un rançongiciel chiffre des données personnelles puis demande à leur propriétaire d'envoyer de l'argent en échange de la clé qui permettra de les déchiffrer.

» VOTATIONS

Pour que votre bulletin soit valable lors des prochaines votations :



Validité du vote

Si vous souhaitez voter par correspondance (*par voie postale ou par dépôt à la commune*), vous devez impérativement:

- › **Coller** votre étiquette autocollante personnelle sur la feuille de réexpédition.
- › **Apposer** votre signature sur la feuille de réexpédition.
- › **Affranchir** correctement votre enveloppe de transmission (*en cas de vote par voie postale*).
- › Chaque votant doit utiliser son enveloppe de transmission. Il n'est pas possible de regrouper les envois de plusieurs votants dans une seule enveloppe car les envois groupés sont nuls.
- › En cas de vote par dépôt à la commune, vous devez déposer votre enveloppe de transmission dans l'urne prévue à cet effet à l'intérieur du bâtiment communal.

Important : si vous avez égaré votre jeu d'étiquettes autocollantes, vous pouvez en demander un nouveau, par écrit, à la commune.

Etiquette
personnelle

» MOBICHABLAIS ENTRE À MASSONGEX!

Dès le 12 décembre prochain, les Transports Publics du Chablais étendent le réseau de bus MobiChablais dans 4 nouvelles communes, dont Massongex. De nouvelles possibilités de déplacements seront alors offertes.

Une nouvelle ligne «107» sera créée et permettra de relier Massongex, la zone des Ilettes, le centre de Monthey, les deux gares, ainsi que le centre commercial de Collombey et Corbier.

Elle desservira 4 arrêts à Massongex, répartis en deux groupes:

- La gare et rte du Chablais seront desservis systématiquement,
- Grand Clos et pl. Gabriel Donnet seront desservis sur demande : pour partir de ces arrêts, il faudra demander le passage du bus 15 minutes avant par l'app TPC Mobile, ou 30 minutes avant en téléphonant au 024 468 05 50. Pour se rendre à ces arrêts depuis Monthey ou la gare, il suffit de demander au conducteur lors de la montée dans le bus.



Un bus circule chaque demi-heure en journée, et assure les correspondances avec les trains vers Martigny et Sion à la gare de Massongex. En soirée et le dimanche, un bus circule chaque heure jusqu'à 1h du matin et même 2h le vendredi et le samedi soir, et tous les arrêts sont sur demande. Il faut alors demander le passage du bus 30 minutes avant.

Une offre complémentaire est également intéressante pour les habitants de Massongex: moyennant la traversée à pied de la passerelle sur le Rhône, l'arrêt «Domaine du Rhône», situé sur la commune voisine de Bex, permet de se rendre chaque heure à la gare de Bex avec la ligne 110, également sur demande. L'horaire de

la ligne 110 offre de nombreuses correspondances ferroviaires et routières en gare de Bex, dont les trains CFF vers Lausanne, les trains TPC vers le centre de Bex, Gryon, Villars et le Col-de-Bretaye, ainsi que les bus vers Ollon, Antagnes, Fenalet-sur-Bex, Les Plans-sur-Bex, et même le Pont de Nant en été.

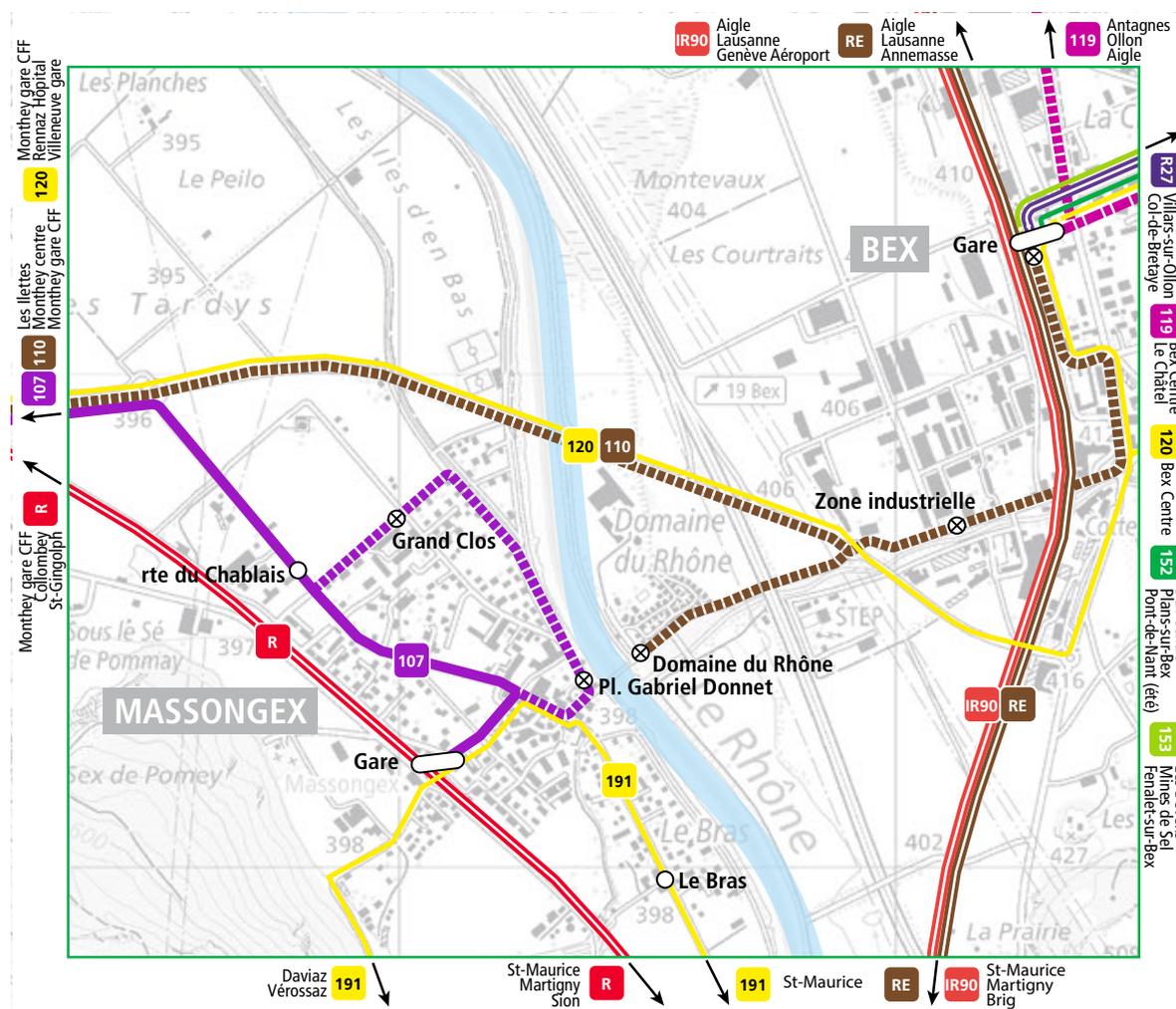
Les TPC mettent à disposition leur app « TPC Mobile » qui permet de s'informer de manière pratique : dès le lancement de l'app, une carte apparaît avec les arrêts à proximité, accompagnée de la liste des prochains départs en temps réel. On peut également calculer l'itinéraire, dans le Chablais ou ailleurs en Suisse. Une fois votre trajet choisi, un clic supplémentaire permet directement d'acheter le billet et de demander le passage du bus si l'arrêt de départ est desservi seulement sur demande. Enfin, l'app vous informe en cas de perturbation du réseau. www.tpc.ch/app

Identification du réseau

Les bus du réseau MobiChablais seront facilement identifiables. Au total, la flotte comptera 23 véhicules avec des capacités allant de 24 à 78 personnes.



Plan zoomé sur la commune de Massongex



» SENTIERS PÉDESTRES

Des sentiers pédestres restaurés ou nouvellement créés sur la commune de Massongex.

FAMSA aménage depuis 2004 des mesures de compensation écologique en faveur de la nature et du paysage sur la Commune de Massongex. Au-delà de cette exigence légale, l'entreprise réalise, à bien plaisir, d'autres mesures en faveur de la population, à l'image des améliorations du réseau de sentiers pédestres présentées ci-dessous.

► Le sentier du Tonkin

Un nouveau sentier est en cours d'aménagement le long de la voie de chemin de fer, du côté des Ilettes. Ce sentier améliore l'intérêt de la randonnée en boucle qui parcourt la plaine agricole de Massongex. Cette dernière passe par les Ilettes, les Tardys, longe le canal des Iles et passe à proximité de plusieurs mesures de compensation écologique.

↔ 3.8 KM ▲ 21 M ▼ 21 M ⌚ 1 H

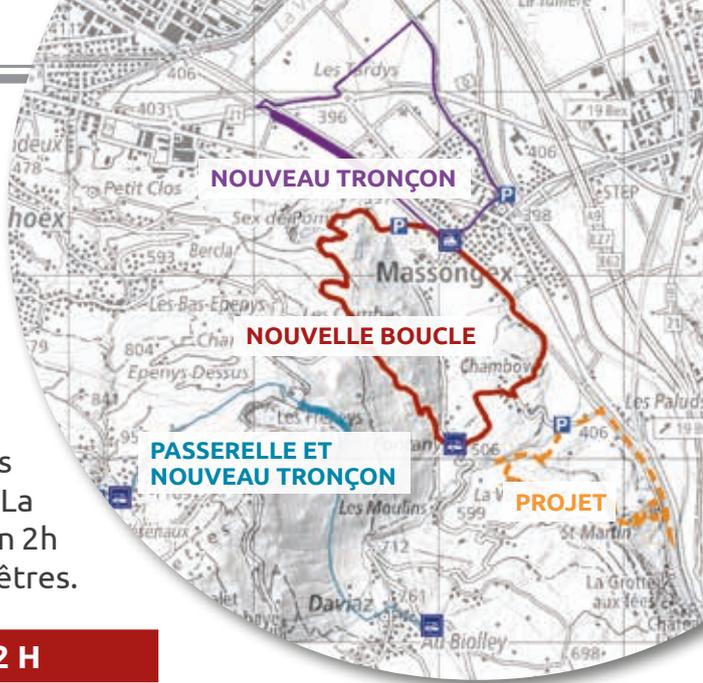
► Le contournement de la carrière des Freneys

FAMSA s'est engagée à maintenir la liaison pédestre Prafenne – Daviaz qui traverse le site des Freneys. Pour permettre le franchissement d'un passage délicat situé aux abords de la zone d'extraction, une passerelle d'une trentaine de mètres de long a été mise en place le printemps dernier.

La modification de tracé fait à présent transiter le sentier par le Scex du Mau Comber, impressionnant point de vue sur le lac Léman et la plaine de Massongex.

↔ 3.2 KM ▲ 33 M ▼ 278 M ⌚ 50'





► Les sentiers des Combes

Deux anciens sentiers abandonnés du coteau de Massongex ont été restaurés l'été dernier: l'un partant du nouveau cimetière et rejoignant les Combes et l'autre reliant les Combes à Fontany. La boucle ainsi formée permet une randonnée d'environ 2h passant notamment par de magnifiques forêts de hêtres.

↔ 4.7 KM

▲ 343 M

▼ 343 M

🕒 2 H



► En projet: Le sentier Sur la Pierre

Le projet du sentier Sur la Pierre vise à restaurer et relier plusieurs sentiers forestiers aujourd'hui abandonnés, pour permettre une randonnée en boucle partant des Paluds et passant par le couvert de la Bourgeoisie, La Vorpillère et St-Martin.

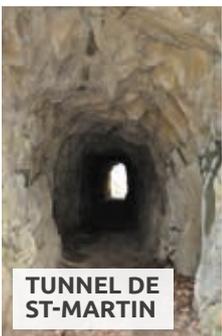
Ce nouveau parcours permettra notamment la découverte de marmites glacières, abris sous roche, falaises, tuffière, mares forestières, châtaigneraies mises en valeur par des panneaux didactiques. Le sentier Sur la Pierre sera réalisé dans le cadre du projet Freneys III.

↔ 3.2 KM

▲ 175 M

▼ 175 M

🕒 1 H



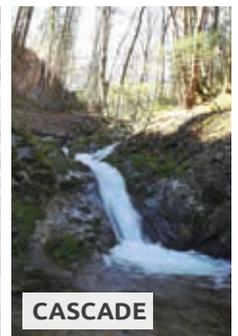
TUNNEL DE ST-MARTIN



ABRI SOUS ROCHE



MARMITE GLACIÈRE



CASCADE

» BUDGET 2022 – MESSAGE INTRODUCTIF

Suite à l'introduction pour le budget 2022 du MCH2 (modèle comptable harmonisé), plusieurs remarques sont à prendre en compte avant la lecture de ces budgets, tant communal que bourgeoisial:

- Une nouvelle numérotation a été mise en place, impliquant le regroupement de certains comptes ou au contraire le dédoublement d'autres postes;
- Une limite d'activation des investissements a été définie et s'élève à CHF 25'000.-, tout montant en dessous de ce seuil doit être comptabilisé dans le fonctionnement;
- Des taux d'amortissement sont définis selon les catégories d'actifs, il ne s'agit plus d'appliquer un taux global de 10% des investissements et il n'est plus autorisé d'amortissements extraordinaires;
- Les fonds de rénovation ne sont plus acceptés et devront être dissouts ou reversés sur un compte de réserve de politique budgétaire.

Municipalité - Compte de résultat

Le compte de résultat de la Municipalité présente une marge d'autofinancement en diminution de près de CHF 700'000.- par rapport au budget 2021, expliquée par une augmentation durable des charges avoisinant les CHF 600'000.- sur les prochaines années. Pour 2022, cette marge avant amortissements comptables est estimée à CHF 490'492.-. Les principaux éléments significatifs influençant ce budget sont les suivants :

Administration générale - 0

Un nouveau collaborateur administratif sera engagé en 2022 en appui à la comptabilité (022.3010.00), au contrôle de l'habitant (140.3010.00) et au service technique (790.3010.00), ce qui augmente les charges salariales de ces dicastères.

Au niveau de l'entretien des bâtiments (029.3144.00), il est prévu la réfection du local de conciergerie ainsi que la peinture de la porte du local du feu.

En ce qui concerne la salle polyvalente (029.3144.01), des travaux de peinture intérieurs non réalisés en 2021 seront effectués.

Ordre et Sécurité publique - 1

Comme déjà mentionné lors de l'élaboration des budgets 2020 et 2021, la Commune de Monthey a établi une nouvelle convention concernant la police intercommunale (111.3612.00) majorant le coût par habitant à CHF 75.- dès 2024. La participation de Massongex augmente donc progressivement de CHF 20'000.- par an pour atteindre CHF 120'000.- d'ici à 2023.

Formation - 2

Le transport des élèves primaires (212.3130.09) laisse apparaître une importante majoration suite à l'augmentation du nombre d'élèves ayant pour effet l'accroissement du nombre de bus.

Les frais du cycle d'orientation (213.3612.01) indiquent une forte augmentation en comparaison au budget 2021 et comptes 2020 d'une part par le fait que les transports sont dorénavant comptabilisés dans un compte à part (213.3130.09) et d'autre part que le nombre d'élèves estimé passe de 39 en 2020 à 51 en 2022. Au niveau de l'entretien du bâtiment (217.3144.00), le sol de la salle de chant sera rénové.

Culture, sport et loisirs, Eglise - 3

Les manifestations telles que la fête de l'automne (329.3130.12), le 1^{er} août (329.3130.14) et le calendrier de l'aveugle (329.3130.18) étaient comptabilisées en 2021 et 2020 dans les frais de manifestations (022.3130.02).

Le poste « décoration des rues » (329.3130.17) comprend l'achat de nouveaux éclairages de Noël pour la route de la gare ainsi que la route de la chapelle à Daviaz.

Un élagage au parcours santé (341.3140.02) est prévu par le triage forestier ainsi qu'un projet d'aménagement d'un site d'escalade (341.3140.03).

Comme accepté au budget 2021, la contribution au projet de rénovation de la piscine de Monthey est budgétée (341.3635.03) pour un montant forfaitaire unique de CHF 200'000.- réparti sur 4 ans.

Ce montant était budgété en investissement en 2021 mais suite aux nouvelles normes du MCH2, ce dernier a été transféré en fonctionnement.

Santé - 4

L'annuité des communes environnantes versée au Foyer St-Jacques (412.3632.05) augmente afin que ce dernier puisse effectuer des amortissements sans puiser dans les fonds de renouvellement au vu de l'agrandissement prévu.

Le budget du CMS (centre médico-social), incluant le service d'aides à domicile et social, est en hausse constante (421.3632.04).

Prévoyance sociale - 5

Un montant bien plus conséquent est budgété pour la garderie (545.3636.06) étant donné la dotation en personnel fixée par l'Etat ainsi qu'une valorisation salariale également calculée par l'Etat. Les comptes 2020 ne sont cependant pas représentatifs de la réalité vu la fermeture de la structure durant plusieurs semaines suite à la COVID. Une nouvelle grille tarifaire a également été mise en place favorisant les faibles et moyens revenus et augmentant de par ce fait la subvention communale. Des subventions cantonales (545.4631.02) à hauteur de 30% sont versées pour les salaires du personnel éducatif de la crèche et de l'UAPE (unité d'accueil pour écoliers) et sont par conséquent également en hausse.

Trafic et télécommunications - 6

Les têtes des luminaires sur la route de la chapelle à Daviaz vont être changés afin d'instaurer l'abaissement automatique de l'éclairage public (615.3141.02).

A compter du 12 décembre 2021, le réseau urbain «MobiChablais» (622.3634.03) circulera sur le territoire communal. La ligne 107 reliera, chaque demi-heure, la gare de Massongex, la place et les gares de Monthey jusqu'au parc du Rhône de Collombey. La ligne 110 assurera une desserte sur demande, à l'heure, entre le domaine du Rhône et la gare de Bex.

Protection de l'environnement et aménagement du territoire - 7

Approvisionnement en eau - 71

Traitement des eaux usées - 72

Ces nouveaux règlements communaux, initialement prévus pour le 01.01.2022, seront soumis à votre approbation lors de la prochaine assemblée primaire en juin pour entrée en vigueur au 01.01.2023.

Gestion des déchets - 73

Suite à l'introduction au 1er janvier 2018 de la taxe au sac dans le Valais romand et la révision de notre règlement, on peut constater que la Commune répond toujours aux exigences de l'autofinancement avec une recette excédentaire de CHF 12'740.- (730.3510.00).

Economie publique - 8

Le compte Promotion Tourisme (850.3130.30) est en diminution par rapport au budget 2021 et comptes 2020 étant donné que le journal des 3 tours est budgété sous administration générale (022.3102.00) et notre contribution à Radio Chablais sous culture (332.3635.01).

La Commune s'engage à soutenir l'utilisation efficace de l'énergie au sein de la population et débloque un montant de CHF 50'000.- sous forme de subventions énergétiques (879.3130.31).

Finances et Impôts - 9

L'estimation des recettes fiscales (91) a été effectuée sur la base de l'année 2019 et tient compte de la réforme fiscale cantonale entrée en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier 2020, impliquant notamment des allègements fiscaux.

Les fonds de rénovation (963.344) ne sont plus acceptés sous MCH2 et seront dissouts lors du bouclage des comptes 2021.

Avec des charges d'un montant de CHF 7'620'750.- et revenus de CHF 7'215'988.-, le compte de résultat pour ce budget laisse apparaître un excédent de charges de CHF 404'762.-.

Municipalité - Compte des investissements

Les investissements nets s'élèvent à CHF 2'577'068.-. Ci-après, nous vous relatons les principaux et nouveaux éléments amenant à ce montant.

Eclairage public – 615.5010.05

Des nouveaux luminaires seront installés sur la place Tarnaiae et l'administration communale a décidé de marquer les 200 ans de la Paroisse en finançant l'éclairage extérieur du bâtiment de l'église.

Chemins de campagne – 615.5010.06

Les travaux prévus au budget 2021 n'ayant pas été réalisés, il sera procédé à l'assainissement du chemin des Tardys et du Peiloz, chemins subventionnés à hauteur de 29% par la Confédération (615.6300.00) et 29,7% par le Canton (615.6310.00).

Chemin des Eudrants – 615.5010.07

La réfection du chemin des Eudrants est prévue.

Chemin du Grand Clos – 615.5010.08

Un projet de rénovation du chemin du Grand-Clos sera étudié et sa réalisation interviendra en 2023.

Abris vélos – 615.5030.05

Trois abris vélos sont prévus vers l'école ainsi qu'un quatrième derrière la garderie. Une participation financière est prévue par l'agglomération (615.6010.00).

Aménagement Places et Rues – 615.5060.03

Une structure de jeux est prévue dans la cour d'école pour les plus petits. Il est également prévu la remise en état des rues Comte Riant et Quartery.

Signalisation routière – 615.5060.04

La mise en conformité de la signalisation routière du village sera effectuée conformément aux normes édictées par la commission cantonale de la signalisation routière.

Place Tarnaiae – 615.5060.05

Le réaménagement de la place Tarnaiae comportera des travaux de génie civil, d'aménagement et de plantations.

Mobichablais – 622.5010.00

Une participation unique aux investissements est fixée pour notre adhésion à Mobichablais dès le 12 décembre 2021.

2^e quai CFF – 622.5010.08

L'étude d'un 2^e quai CFF sera poursuivie, en parallèle de l'approbation par la Confédération du PA4 (projet d'agglomération de 4^e génération). Cette étude pourrait être subventionnée par différents services (622.6010.00).

Réseau d'eau potable – 710.5030.00

Une nouvelle conduite d'eau sera posée sur le tronçon « Terre des Hommes-Les Paluds », conduite permettant l'amélioration considérable de la pression d'eau sur le secteur sud du village ainsi qu'une alimentation de secours.

La réfection de la conduite d'eau sur le chemin du Bras, 1^{ère} étape sera également réalisée.

Réseau des eaux usées – 720.5030.02

Trois tronçons sont concernés :

- Mise en conformité du collecteur d'eaux claires sur le chemin de St-Maurice : CHF 97'000.-
- Construction du collecteur d'eaux usées entre « Terre des Hommes-Les Paluds » : CHF 571'000.-
- Réfection de la conduite d'égouts sur le chemin du Bras, 1^{ère} étape : CHF 600'000.-.

PGEE – 720.5290.03

Les travaux prévus au budget 2021 concernant le PGEE (plan général d'évacuation des eaux) n'ayant pas été réalisés dans leur totalité, le solde est prévu au budget 2022. Pour rappel, les données saisies

permettront d'avoir une vue d'ensemble de l'état et de l'évolution de l'élimination des eaux usées et de faire le point sur les mesures prioritaires déjà réalisées et celles encore à réaliser.

PAZ – 790.5290.02

Il est prévu de finaliser le PAZ (plan d'aménagement des zones) et d'organiser une séance d'information à la population.

Evolution des engagements et de la fortune

L'exercice boucle avec un excédent de charges de CHF 404'762.- et une fortune nette de CHF 8'805'537.-, fortune qui va passablement diminuer ces prochaines années avec les excédents de charges budgétés et le financement des investissements réalisés en 2021 et futurs.

Les dettes à moyen et long terme s'élèvent à CHF 5'850'000.- au 31 décembre 2020. L'insuffisance de financement au budget 2021 de plus de CHF 1'900'000.- sera absorbée par les liquidités disponibles. Cependant, au vu des importants investissements encore prévus, une demande d'emprunt supplémentaire de CHF 1'000'000.- sera faite sous réserve de la situation financière au 31.12.2022, ceci afin de ne pas péjorer de manière trop conséquente nos actifs financiers.

L'introduction du MCH2 a modifié la manière de calculer les indicateurs financiers, outils de gestion. Ceux-ci sont évalués de manière plus sévère.

Ils démontrent que le degré d'autofinancement de la commune en 2020 était excellent mais clairement insuffisant de 2021 à 2025, ce qui s'explique par la marge d'autofinancement avoisinant les CHF 600'000.- en comparaison aux CHF 1'200'000.- des dernières années. Cet indicateur peut considérablement varier d'une année à l'autre. Il ne peut donc être apprécié que sur plusieurs années.

La dette nette par habitant se situe à CH 931.- en 2022 et est considérée comme faible. La dette va augmenter de manière croissante pour se rapprocher des CHF 2'000.- en 2025, endettement moyen sous MCH2 (considéré auparavant comme faible sous MCH1).

Bourgeoisie – Comptes de fonctionnement

Le budget 2022 de la Bourgeoisie prévoit un excédent de recettes de CHF 12'220.-, contre CHF 175.- au budget 2021 et CHF 1'796.56 aux comptes 2020.

Le Triage forestier s'occupe dorénavant de la gestion financière de l'entretien des forêts et la bourgeoisie ne comptabilisera plus que le résultat de cette gestion (820.4612.00). La bourgeoisie de Massongex ne touchera plus de redevances hydrauliques en 2022 (950.4120.00).

Le plan quadriennal 2022-2025 prévoit un excédent de revenus de CHF 1'000.- pour les 3 prochaines années.



Les budgets d'investissement et de fonctionnement ont été acceptés par la commission des finances le 11 novembre 2021 puis par le Conseil municipal le 22 novembre 2021.

Nous vous invitons à participer nombreux à cette assemblée primaire où vous serez informés plus en détails sur le budget 2022 qui, on vous le rappelle, est soumis à votre approbation.

L'Administration communale / 25.11.2021

*Sylviane Coquoz
Présidente*

*Céline Morisod
Caissière*

» COMPTE DE RÉSULTATS

RÉCAPITULATION Avec crédits complémentaires	BUDGET 2022		BUDGET 2021		COMPTES 2020	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0 Administration générale	908'045.00	16'050.00 891'995.00	926'007.00	14'650.00 911'357.00	910'742.84	33'695.70 877'047.14
1 Sécurité publique, défense	358'135.00	88'170.00 269'965.00	331'079.00	90'170.00 240'909.00	282'035.05	112'282.50 169'752.55
2 Formation	1'699'851.00	47'000.00 1'652'851.00	1'612'551.00	36'670.00 1'575'881.00	1'499'991.35	75'138.35 1'424'853.00
3 Culture, sport et loisirs, église	372'295.00	13'945.00 358'350.00	283'795.00	13'645.00 270'150.00	237'156.70	2'147.00 235'009.70
4 Santé	322'600.00	322'600.00	336'600.00	336'600.00	369'236.14	369'236.14
5 Prévoyance sociale	1'407'885.00	508'400.00 899'485.00	1'120'020.00	385'250.00 734'770.00	1'081'504.00	390'323.00 691'181.00
6 Trafic et télécommunications	921'583.00	9'615.00 911'968.00	749'905.00	2'615.00 747'290.00	653'352.60	6'309.95 647'042.65
7 Protection et aménagement de l'environnement	1'316'451.00	624'150.00 692'301.00	2'236'065.00	568'405.00 1'667'660.00	2'039'172.36	627'677.75 1'411'494.61
8 Economie publique	120'110.00 131'090.00	251'200.00	78'910.00 172'590.00	251'500.00	62'964.85 185'828.70	248'793.55
9 Finances et Impôts	193'795.00 5'463'663.00	5'657'458.00	240'155.00 5'462'359.00	5'702'514.00	308'524.30 5'646'938.42	5'955'462.72
TOTAL	7'620'750.00	7'215'988.00 404'762.00	7'915'087.00	7'065'419.00 849'668.00	7'444'680.19 7'150.33	7'451'830.52

» COMPTE DES INVESTISSEMENTS

RÉCAPITULATION Avec crédits complémentaires	BUDGET 2022		BUDGET 2021		COMPTES 2020	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0 Administration générale			50'000.00	50'000.00	14'483.35	14'483.35
1 Sécurité publique, défense			47'550.00	45'000.00 2'550.00	69'691.75	69'691.75
2 Enseignement et formation			1'226'250.00	362'500.00 863'750.00	730'482.70	4'010.00 726'472.70
3 Culture, sport et loisirs, église			50'000.00	50'000.00	396'160.85	256'000.00 140'160.85
4 Santé			1'300.00	1'300.00	1'341.20	1'341.20
5 Prévoyance sociale			8'000.00	8'000.00	7'826.15	7'826.15
6 Trafic et télécommunications	1'432'283.00	221'350.00 1'210'933.00	1'103'955.00	171'350.00 932'605.00	256'262.86	256'262.86
7 Protection et aménagement de l'environnement	1'498'585.00	132'450.00 1'366'135.00	1'412'875.00	144'600.00 1'268'275.00	805'010.25	277'084.30 527'925.95
8 Economie publique					4'668.80	1'550.00 3'118.80
TOTAL	2'930'868.00	353'800.00 2'577'068.00	3'899'930.00	723'450.00 3'176'480.00	2'285'927.91	538'644.30 1'747'283.61

» APERÇU COMPTE RÉSULTATS/INVESTISSEMENTS

Compte de résultats

		COMPTE 2020	BUDGET 2021	BUDGET 2022
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	5'660'536.93	5'837'927.00	6'725'496.00
Revenus financiers	+ CHF	7'419'667.29	7'059'214.00	7'215'988.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	1'759'130.36	1'221'287.00	490'492.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	1'759'130.36	1'221'287.00	490'492.00
Amortissements planifiés	- CHF	1'784'143.26	2'077'160.00	882'514.00
Amortissements complémentaires	- CHF	-	-	12'740.00
Prélèvements sur les fonds	- CHF	32'163.23	6'205.00	-
Excédent de charges	= CHF	-	849'668.00	404'762.00
Excédent de revenus	= CHF	7'150.33	-	-

Compte des investissements

		COMPTE 2020	BUDGET 2021	BUDGET 2022
Dépenses	+ CHF	2'285'927.91	3'899'930.00	2'930'868.00
Recettes	- CHF	538'644.30	723'450.00	353'800.00
Investissements nets	= CHF	1'747'283.61	3'176'480.00	2'577'068.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement

		COMPTE 2020	BUDGET 2021	BUDGET 2022
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	1'759'130.36	1'221'287.00	490'492.00
Investissements nets	- CHF	1'747'283.61	3'176'480.00	2'577'068.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	1'955'193.00	2'086'576.00
Excédent de financement	= CHF	11'846.75	-	-

Le détail des budgets 2022 peut être consulté sur le site internet www.massongex.ch.
Des exemplaires sont également à disposition des personnes intéressées au bureau communal.

» PORTRAIT

Une personnalité de Massongex: Mady



Bonjour, je m'appelle Mady et suis née à Monthey un 19 avril... J'ai fréquenté les écoles primaires et ménagères du Pensionnat St-Joseph de Monthey.

Les trajets se faisaient en train ou à vélo. Parfois avec le camion du lait si j'avais raté le train.

J'ai toujours habité Massongex, mes parents ont repris l'exploitation du café du Châtillon en 1941. Mon papa fut juge de commune et membre de la chorale. En 1961, il a construit le kiosque de Massongex, tenu par ma maman jusqu'en 1977.

Depuis quand êtes-vous tenancière du Châtillon?

À la suite du décès de mon papa en 1965, j'ai suivi le cours de cafetier, passé mon permis de conduire et repris le café avec le kiosque. Ce dernier m'a permis d'avoir accès à de nombreux journaux et revues. J'ai épousé Renato en 1969 et Gilles est né en 1971.

Qu'est ce qui vous plaît dans ce village?

J'aime, le matin au réveil, apercevoir Leysin, les Dents du Midi et la Dent de Morcles. J'aime le cœur du village, je m'y sens bien.

J'apprécie la vie que j'ai eue, avec peu d'ennui de santé et de très plaisants souvenirs. Je me souviens que mon papa avait ouvert un salon de coiffure homme dans la salle attenante au café. Je me souviens aussi de la première télévision noir-blanc, le 19.6.1955. Peu de personne en possédait. Les postes étaient chers à l'achat et l'assurance du tube image onéreuse. Les gens de Martigny descendaient au Châtillon pour suivre les matchs de foot.

Autres souvenirs: Lors d'un voyage en Italie, en 1967, j'avais revêtu un pantalon car je conduisais mon auto. Arrivée devant la basilique St-Marc, on m'a refusé l'entrée. Les femmes devaient porter la jupe pour y entrer. Outre l'Italie, je me suis rendue en Espagne avec mon oncle et ma tante en 1964 au bord de la mer pour mes 20 ans. Lors du retour, j'ai visité Lourdes. Régulièrement je me rendais au comptoir de Lausanne avec ma maman. J'ai vu les quatre dernières fêtes des vigneronns, la première en 1955. Le bénévolat lors du FIFO de Martigny et l'accompagnement de l'équipe de basket de Monthey m'ont permis d'enrichissants moments de partage.

Qu'est ce qui a changé à Massongex durant les 50 dernières années ?

La fermeture du pont de Massongex-Bex à la circulation. Le village était tourné vers Bex pour les

livraisons de marchandises par le train, les fêtes de chants, les rencontres paysannes... La population de Bex partageait nos réjouissances et vice-versa.

Si vous pouviez changer quelque chose, que changeriez-vous?

Je me suis adaptée à la vie, je ne souhaite pas changer d'horizon, j'aime mon environnement.

De très nombreux ouvriers venant d'Italie ou du Portugal sont venus travailler à Massongex en tant que saisonniers, sans leur épouse. D'abord des tailleurs de pierre puis des ouvriers de la construction. Au fil des années les familles ont pu se regrouper et sont devenues des amis. Vraiment nous avons reçu beaucoup de ces personnes, d'autres idées, des façons d'appréhender la vie différemment, une culture enrichissante et multifacette.

Avez-vous de bons souvenirs au village?

La période de la «compagnie des courges» qui animait le village dès 1997 et durant 12 ans. Un investissement incroyable mais un plaisir extraordinaire: les sachets de St-Nicolas pour les enfants, la soupe à la courge et les vins chauds de l'Avent.

Dans quel pays rêveriez-vous de voyager?

Maintenant j'apprécie les documentaires et les reportages télévisés. Je pense que le métier que l'on exerce et les moyens financiers influencent notre mode de vie.

Le métier de commerçant demande de nombreuses compétences. De la disponibilité, de l'écoute, des connaissances générales et un sens de l'accueil évident.

» BIBLIOTHÈQUE

Bonjour,

Chères lectrices, chers lecteurs, chers parents, chers enfants,

Il y a du nouveau du côté de la bibliothèque : Les 58 bibliothèques du réseau RERO+ ont effectué un important changement de système cet été. Veuillez prendre note de la nouvelle adresse du catalogue : <https://bib.rero.ch>

Votre mot de passe a été réinitialisé, il suffit de mettre votre adresse e-mail ou le n° de votre carte lecteur. Le mot de passe et dorénavant enregistré comme suit aaaa-mm-jj (1973-10-11).

Nous prions les personnes inscrites sans e-mail de s'adresser à la bibliothèque.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous souhaitons un tout bel hiver.

Avec nos salutations les meilleures.

Pour tous renseignements : bibliotheque@massongex.ch
024 471 34 47 (durant les heures d'ouverture).

Anne-Cécile Richard & Régine Dubosson Voeffray



L'association Crayons Copains a lancé une opération de récupération de crayons, feutres et autres fournitures qui traînent souvent au fond des bureaux.

La bibliothèque de Massongex a décidé de participer à ce projet pour récolter les fournitures de bureau à des enfants qui en manquent, de par le monde, dans le but de favoriser l'écriture et le dessin.

Une boîte est mise à disposition à la bibliothèque pour récolter les diverses fournitures. L'initiative sera testée jusqu'à la fin de l'année. Les donateurs peuvent aussi joindre un dessin à l'intention des enfants qui recevront le matériel.

Horaires: Lundi et vendredi: 15h30 - 18h00 | Mercredi: 17h00 - 18h00

Bibliothèque communale et scolaire de Massongex - bloc scolaire - 1869 Massongex
bibliotheque@massongex.ch - www.massongex.ch

» SORTIE DES AÎNÉS

La traditionnelle sortie des aînés s'est déroulée le 15 septembre 2021. La société Evasion de St-Maurice a concocté un superbe programme pour les seniors de Massongex.

Les inscrits ont eu rendez-vous à 7h45 à la cour d'école afin de prendre le bus. Une première halte s'est faite au restaurant La Chaumière à Neyruz pour le café et les croissants. Nous avons ensuite repris la route en direction du Papillorama à Kersers pour une visite libre du parc animalier. Après un rapide apéro, nous nous sommes rendus au bord du lac de Morat pour le repas au restaurant Schiff am See. Enfin, les aînés ont déambulé librement dans les rues de la ville. Nous sommes arrivés à Massongex aux alentours de 18h30. La journée fut riche en échanges et les membres de la commissions présents ont eu beaucoup de plaisir à partager ces instants!

Pour la commission des œuvres sociales, Morgane Dénervaud

» PASS'SENIORS

Les commissions des œuvres sociales des communes de Massongex et de Vérossaz ont organisé une version Covid compatible du Pass'Seniors. Cette année, le concept nous a été pensé par Vérossaz. Les commissaires de Massongex ont ensuite adapté le projet à la commune. Nous avons ainsi pu proposer une course d'orientation aux aînés qui s'est déroulée le mercredi 23 juin 2021. Les personnes intéressées ont pu s'inscrire seule ou en groupe. La commission a ensuite créé des groupes de 4 personnes. Chaque groupe a reçu le lieu de rencontre et l'heure de départ par SMS quelques jours avant l'activité.

Le jour J, les groupes ont reçu le matériel: Une carte de Massongex avec cinq numéros représentant différents lieux dans notre commune. Les aînés étaient libres de choisir le chemin à emprunter mais devaient respecter l'ordre des numéros. Une fois le lieu trouvé, une activité leur était proposée. Les seniors ont ainsi pu répondre à un questionnaire historique sur Massongex, traduire des expressions de la région en patois, réaliser un mot croisé sur le thème de la faune et la flore, découvrir une initiation à la pétanque et enfin retrouver des lieux précis en se basant sur des photos. Au terme de la journée, les groupes étaient conviés à un apéro et ont ainsi pu se retrouver et partager un agréable moment. Un cadeau a été remis à chacun des participants pour qu'ils puissent continuer l'apéro chez eux.

Pour la commission des œuvres sociales, Morgane Dénervaud

» CLUB DES AÎNÉS DE MASSONGEX-DAVIAZ

Nous avons repris nos activités mais avec le Certificat Covid.

Le 20 octobre sortie brisolée au Relais de la Sarvaz avec au préalable une visite à la fondation Giannada puis après le dessert un petit tour aux Iles à Sion en passant par la route des vins.

Avec un soleil radieux nous accompagnant toute la journée nous nous sommes régalés. Nous espérons poursuivre nos activités au rythme des années précédant la pandémie.

Charly Maumary, Gertrude Geisser et Anne-Marie Richard

» CAMP DE MUSIQUE 2021

Cette année le camp de musique des sociétés de Massongex, Collombey et Vionnaz a eu lieu du 07 au 13 août 2021 avec, il faut le préciser car il a été rare cet été, un soleil radieux.



Le camp de musique est ouvert dès 7 ans et pour tous les âges. Il est un moment d'échange musical, récréatif et d'amitié.



Durant cette semaine nos jeunes musiciens peuvent débiter leur instrument avec un accompagnement adapté.

Et apprendre les rudiments de la musique comme l'art du défilé.



Inscris-toi pour la
saison 2021-2022



En cas d'intérêt ou de questions, nous serons ravis d'y répondre. Des informations supplémentaires sont également disponibles sur notre site internet: ecolemusiquemassongex.ch

JM Jugend und Musik
Jeunesse et Musique
Gioventù e Musica
Giuventetgna e Musica



Avec le soutien du programme Jeunesse et Musique.

» ECHO DE CHÂTILLON

L'Echo de Châtillon de 1922 à nos jours...

Dans l'édition précédente, nous vous avons parlé des différents directeurs qui ont tenu la baguette de l'Echo de Châtillon. Une autre facette très importante de notre société, qui fait qu'elle ne passe pas inaperçue, ce sont les costumes, qui ont beaucoup évolué en un siècle.



En 1922, les membres de la société ne portaient pas de costumes unis. Chaque homme portait son costard et sa cravate.

Ce n'est qu'en 1946 que l'Echo de Châtillon a décidé de se présenter à son public avec un signe identifiable. Des débuts modestes, puisque chaque membre portait une casquette bleue, ainsi qu'un insigne à sa veste.

Quelques années plus tard, en 1962, la décision audacieuse est prise : l'Echo de Châtillon se présentera en uniformes ! Ils ont été inaugurés

les 4 et 5 mai 1963, en compagnie de la Chorale de Massongex et de 10 sociétés de musique voisines et amies.

Vous vous en doutez, ce genre d'uniformes n'est pas éternel, mais tout de même résistants. Ils sont changés pour la première fois complètement, en 1980, puisqu'uniquement le pantalon a été changé entre deux. De nouvelles couleurs apparaissent sur les musiciens : nous passons au rouge, mais toujours avec ce même accessoire, la casquette.

Nous portons l'uniforme actuel de l'Echo de Châtillon, de ce magnifique vert qui représente si bien les grenouilles que nous sommes, depuis 1997.

En 2022, nous étions censés fêter nos 100 ans. La fête doit être quelque peu repoussée, pour des raisons évidentes liées à la situation sanitaire. Mais vous pourrez découvrir en 2023 les nouveaux costumes de l'Echo de Châtillon, dans le cadre de cet anniversaire qui réunira également l'Amicale du district dans notre village.

Nous profitons de ce message pour remercier Eliette Gay, notre couturière officielle qui fait, année après année, un travail incroyable pour garder en ordre les costumes, les ajuster à nos changements de taille et fournir des costumes à nos nouveaux membres, petits et grands.

Avant ce grand événement, **nous vous convions** évidemment à **notre concert annuel qui aura lieu à la salle polyvalente de Massongex, le samedi 29 janvier 2022 à 20h00**. Nous vous y attendons nombreux et nous réjouissons d'ores et déjà de vous retrouver sous le signe de la musique !



Uniformes de 1946.



Uniformes de 1963.



Photo prise en 1978.



Uniformes de 1980.



Depuis 1997.

» SKI-CLUB CIME DE L'EST



Après une petite pause, la 2^e édition du Défi du cervelas du SC Cime de l'Est...

Le 3 octobre dernier, en marge de l'Altitrail de Chalin, l'épreuve qui avait vu le jour en 2019 de l'imagination du comité du SC Cime de l'Est, a été mise à nouveau sur pieds. Pour rappel, cette épreuve destinée aux jeunes de 7 à 14 ans a pour but de rallier Chindonne à La Croix de Valerette à 2'058 m d'altitude.

Pour cette 2^e édition, la course a été légèrement rallongée avec un départ en-dessous de l'Auberge de Chindonne. Les 17 concurrents qui ont pris le départ ne se sont pas trop posés de questions pour ces quelques mètres supplémentaires. Ils ont immédiatement mis le turbo et les 2 km et 455 m de dénivelé ont été parcouru en moins de 22 minutes et 58 secondes par le 1^{er} Hugo Mottiez suivi de son frère cadet Théo Mottiez et d'Amélie Mansfield qui, au passage, est la première fille. Citons également Lucien Siervo, 4^e à une seconde de sa prédécesseur.

Mais est-ce que pour ces jeunes, le plus important résidait dans la performance? Certainement pas. Les bouilles ravies d'avoir réussi à gagner le sommet en témoignaient et la journée n'était pas finie... Avaler des dénivelés, c'est bien, mais des cervelas grillés au feu de bois, c'est bien aussi!



Départ en trombe en-dessous de l'Auberge de Chindonne, une nouveauté pour cette 2^e édition.



Des conditions idéales en ce 1^{er} dimanche d'octobre.



Le parcours modifié de l'Altitrail de Chalin a permis aux jeunes de côtoyer les moins jeunes de l'Altitrail. Ici, c'est loin d'être terminé pour eux.



Solidarité à l'arrivée à la Croix de Valerette.



Le Défi du cervelas, c'est des cervelas à l'arrivée mais pas que... des marshmallows (guimauves) à griller sont venus compléter le repas, mmmmh!



Récupération méritée au refuge de Valerette avant de casser la croûte.

Vous l'aurez compris, cette course suit les mêmes objectifs que sa grande soeur de Chalin à savoir un défi sportif en toute simplicité et convivialité avec une volonté supplémentaire de promouvoir le sport envers la jeunesse.



Félicitations à tous les participants! Merci à tous les bénévoles du SC Cime de l'Est et de l'équipe de Valerette Altiski qui ont assuré la réussite de cette journée. Au sujet de Valerette Altiski, nous nous réjouissons de revoir les coureurs sur le site enneigé, cette fois-ci, le 22 janvier 2022. A vos agendas!

Avec cette 2^e édition du Défi du cervelas, on peut désormais dire que cette course fait partie des incontournables du calendrier du SC Cime de l'Est pour nos jeunes sportifs. Rendez-vous donc le 2 octobre 2022 pour une nouvelle édition. On vous attend encore plus nombreux, ne vous gênez pas, ce ne sont pas les cervelas qui manquent!

Mais avant cela, une nouvelle saison s'annonce qui devrait être la plus normale possible avec nos traditionnelles activités et même un peu plus que d'habitude. Les programmes d'activités pour nos OJ et familles sont prêts et d'ores et déjà visibles sur notre site internet. N'hésitez pas à le visiter pour voir ou revoir les activités des saisons précédentes et connaître les nouveautés de cette future 33^e saison. Rendez-vous sur www.sc-cime-est.ch et à bientôt sur les pistes.

Joël Mottiez
Président

» VALERETTE ALTISKI

Samedi 22 janvier 2022

Le compte à rebours a commencé! En avant, pour **la 25^e édition** sur la pointe de Valerette.

Environ 400 adultes s'élanceront sur ce magnifique terrain de jeu dans le cadre de la Coupe Suisse du CAS (Club Alpin Suisse) ainsi qu'une cinquantaine de jeunes (- 20 ans) dans le cadre de la « Youth Cup CAS ». Les titres de champion(ne) suisse individuel seront décernés. Cette épreuve compte également pour le Grand Prix Pellissier Sport, qui réunit 5 courses valaisannes. Valerette Altiski lance la saison de ski alpinisme en Suisse, il s'agit d'une course exigeante qui attire des sportifs d'un niveau exceptionnel.

Pour réussir à offrir à tous les participants des conditions optimales, il est indispensable d'avoir un staff technique expérimenté qui connaît chaque recoin et même chaque sapin de ce territoire, de plus que 200 bénévoles aussi dévoués qu'impliqués ainsi que les fidèles entreprises qui nous soutiennent depuis plus de 15 ans!

L'exercice 2020 nous a démontré que malgré le manque de neige et le faible taux de participation à J-7, la course a été un réel succès grâce à l'expérience technique des organisateurs ainsi que la confiance des coureurs en Valerette Altiski qui est une référence reconnue dans le monde du ski alpinisme!

Objectifs Valerette Altiski:

- Organiser une course et garantir un accueil de qualité
- Promouvoir le ski alpinisme chez les jeunes

Coupe de vernes

Deux journées coupes de vernes de l'Amicale de Valerette et de Valerette Altiski ont été organisées au début de l'automne pour l'entretien et la préservation du site de Valerette. Ces journées existent depuis plus de 30 ans. Il faut savoir que si ces travaux d'entretien n'étaient pas entrepris chaque année, le ski de randonnée deviendrait compliqué sur la Pointe de Valerette... Ces travaux ont contribué au succès et sauvés l'édition 2020 de Valerette Altiski.

Cette année, **22 personnes** y ont activement participé pour un total de plus de **150 heures**.

Plusieurs secteurs ont été travaillés... la descente sur Chindonne, la descente traditionnelle depuis le Pain de sucre sur le chalet de Valerette.

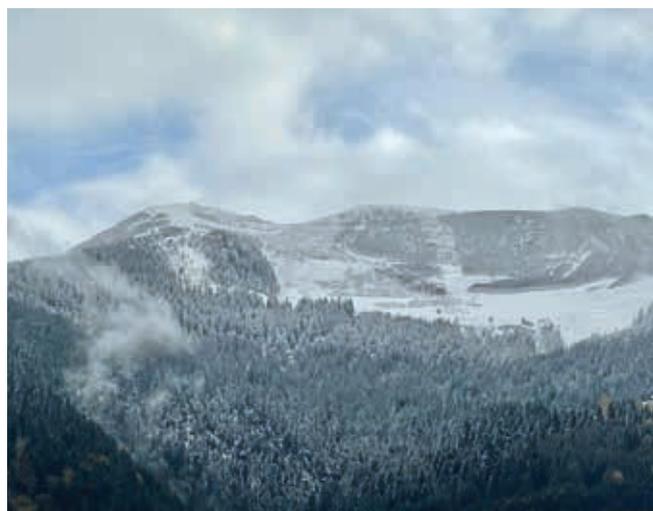


Merci et BRAVO à tous les bénévoles pour ces deux journées sur l'alpe, et la mise à disposition des outils...

Résultats visibles dès la 1^{re} neige.

Appel à la jeunesse... Motivée, en pleine forme, solo ou avec les copains.

Si Valerette est ton terrain de jeu, que la préservation du site te tient à cœur ainsi que le maintien des différents itinéraires n'hésite pas à soutenir nos futurs projets (Association Amicale de Valerette, info@valerette.ch).



Altitrail de Chalin

Début octobre a eu lieu la 14^e édition de l'Altitrail de Chalin.



Dégustation de la traditionnelle raclette à l'Auberge de Chindonne... Voilà en résumé les ambiances vécues le dimanche 3 octobre sur les hauts de la Pointe de Valerette.

Chez les hommes, notre ami **Pierre Mettan** d'Evionnaz a rejoint le petit refuge de Chalin en 1h54'46", un nouveau temps de référence sur un parcours 2021 légèrement modifié. Chez les dames la jeune française **Lucille Ochs** a avalé les 2'365 m de dénivelé en 2h19'55".

BRAVO à tous les participants(es).

Beau succès pour cette journée sportive hors du commun en compagnie du team Valerette Altiski... avec de belles ambiances.

Un ALTITRAIL de CHALIN toujours très exigeant, un vent qui nous aura permis de passer entre les gouttes et qui aura donné aux participants(es) une ambiance nature incroyable tout au long du parcours, un panorama toujours aussi impressionnant sur ces crêtes et arêtes, un accueil simple et convivial au petit refuge de Chalin, des bénévoles extras, des enfants ravis...





MERCI à nos amis(ie) du comité, à Stéphane pour les repérages, à Georges et Christine pour les cordes, au team pour le balisage, à Eric et son équipe pour la traditionnelle raclette, à Philippe et Jacques ainsi qu'à l'équipe pour l'accueil au refuge de Chalin, à toutes les dames pour les gâteaux, à Samuel et Fabrice du SC Cime de l'Est pour le « Défi du Cervelasd ».

MERCI à la commune de Massongex pour l'entretien régulier des chemins pédestres de Massongex.

L'équipe de Valerette Altiski est toujours heureuse de partager sa passion et de faire découvrir sa région avec cette journée hors du commun... **Altitrail de Chalin « une journée à vivre à fond ».**

Témoignage reçu d'un participant le 05.10.2021 :

Par ce petit message, je tiens à vous remercier très sincèrement pour cette superbe aventure que j'ai pu vivre pour la 4^e fois grâce à vous! En effet, c'est avec un immense plaisir que je reviens chaque année depuis que j'ai eu connaissance de ce Trail « hors du commun ». Le parcours est somptueux. Et vous avez le véritable sens de l'accueil. Nous sommes « chouchoutés » en tant que coureurs: ravitos au top, le genepi et les encouragements grandioses au sommet, des raclettes avec un trio de fromage délicieux et tant de sourires sur les visages! Je reviendrai à nouveau, c'est une certitude. Alors UN TOUT GRAND MERCI pour ces moments de vie qui font tant de bien!

Evènement à ne pas manquer



Valerette Altiski vous attend le **samedi 22 janvier** prochain sur les bords du tracé, au départ à la pointe de Valerette, à l'arrivée aux Cerniers ou à la salle polyvalente de Massongex, pour partager ce moment sportif et convivial avec les sportifs et les organisateurs.

Toutes les informations sur nos activités, programme, photos sur:
www.valerettealtiski.ch

CO VALERETTE ALTISKI

» FC MASSONGEX

Retour à la normale pour le FC Massongex

Après deux saisons interrompues prématurément en raison des restrictions fédérales liées à la pandémie, le FC Massongex a enfin pu aller jusqu'au bout de ses obligations sportives durant ce tour d'automne. Malgré des résultats mitigés, les équipes actives de 4^e et 5^e ligues, les Vétérans ainsi que les juniors E et D sont ravies de pouvoir fouler à nouveau la pelouse et se retrouver chaque week-end autour de leur passion.

Les foteux en herbes de l'école de foot ont quant à eux eu la chance de participer au tournoi régional de Juniors F organisé par le Club au stade Saint Jean le 3 octobre dernier et qui a rassemblé une douzaine d'équipes valaisannes durant toute une matinée.

Après 2 années compliquées, nous espérons renforcer progressivement les effectifs de notre mouvement junior afin de retrouver à l'avenir des équipes dans chaque niveau et classe d'âge.

Si tu es passionné du ballon rond ou simplement curieux de découvrir un nouveau sport, n'hésite pas à nous contacter et à rejoindre la grande famille du FC Massongex!

Contact: 0787648202 / info@fcmassongex.ch

Amitiés sportives!
Le Comité



» PASS'ADOS

Pour cette années 2021, la commission des œuvres sociales s'est penchée sur l'organisation du Pass'Ados. Cette tâche n'a pas été facile au vu des conditions sanitaires incertaines. De plus, cet événement n'avait plus été organisé depuis déjà quelques années. Les membres de la commission ont cependant relevé le défi en proposant trois jours d'activités pour les 10 adolescents inscrits. Pour rappel, le Pass'Ados est proposé aux adolescents scolarisés en 9H, 10H et 11H de Massongex et Vérossaz.

Mardi 27 juillet 2021

C'est à 9h30 que les commissaires ont eu le plaisir d'accueillir nos adolescents pour cette journée. La première activité s'est déroulée dans les cuisines des Arcades avec notre chef cuisinier, Christophe Cettou. Nos jeunes ont pu concocter leur repas de midi. Tout le monde a mis les mains à la pâte avec bonne humeur. Pendant que certains découvraient comment préparer du ketchup maison, d'autres coupaient, avec précision, les fruits pour le dessert. Un groupe s'est chargé de laver la salade et d'en faire la sauce. Enfin, un dernier groupe a coupé le poulet et l'a pané avec une panure maison. Toute l'équipe du Pass'Ados, accompagné des membres de la commission, ont partagé ce bon repas sur la terrasse.



Une fois la table débarrassée, nous nous sommes rendus au stade St-Jean. La commission a préparé différentes activités sportives alliant agilité, rapidité et précision. Nos jeunes ont ainsi pu se dépenser mais aussi travailler en équipe.



Mercredi 28 juillet 2021



De retour dans les cuisines des Arcades, les jeunes se sont à nouveau improvisés cuisiniers pour ce deuxième repas. Ils ont pu préparer eux-mêmes leur pizza. La pâte à pizza a été fournie par le restaurant Le Central. Les adolescents, accompagnés de Christophe Cettou, ont appris à étaler la pâte. Une fois la taille et la forme réalisée, chacun a pu choisir sa garniture. Certains gourmands ont pu se rendre compte qu'une pizza trop garnie ne pouvait cuire correctement... Cela ne les a pourtant pas empêchés de se régaler !



Cet après-midi-là, les jeunes ont découvert un atelier créatif à la cour d'école. Les artistes d'Urban Art Academy nous ont proposé un atelier de graffiti sur des t-shirts. Après avoir sérieusement écouté les consignes, les ados se sont mis au travail. Une fois le motif choisi, il a fallu préparer le pochoir. Munis de leur cutter, nos jeunes ont alors travaillé avec minutie et précision ! Il n'y avait plus un bruit, tout le monde était concentré à faire de son mieux. Après cette étape, place aux couleurs ! Nos artistes du jour ont alors expérimenté la technique du graffiti en utilisant des bombes de peinture. Fiers du résultat, chacun est reparti avec son t-shirt sur le dos !



Jeudi 29 juillet 2021



Pour ce dernier jour, la Bretagne s'est invitée dans nos assiettes. Les adolescents ont réalisé un atelier pâte à crêpes avec des spécialistes. A la carte, fabrication de pâte avec différentes farines, apprentissage de la technique sur des plaques professionnelles et enfin, dégustation !

Pour ce dernier jour, un atelier avec la section des samaritains de Massongex-Daviaz a été proposé aux jeunes. C'est avec sérieux qu'ils ont écouté les instructions de Yves Michel. Ils ont ensuite pu mettre en pratique les enseignements fraîchement acquis. Enfin, nos adolescents ont réalisé une course contre la montre spéciale samaritains.

Merci aux intervenants et merci aux jeunes présents ! Nous nous réjouissons de vous proposer l'édition 2022 !



*Pour la commission des œuvres sociales
Morgane Dénervaud*

» PASSEPORT VACANCES

Les saisons se suivent mais ne se ressemblent pas! Plongeons-nous dans les souvenirs estivaux...

C'est au mois de juillet que 92 enfants (1H à 8H) sont partis en vadrouille pendant trois journées consécutives lors du traditionnel PASSEPORT VACANCES de Massongex et Vérossaz.

Cette année, les groupes se sont très rapidement remplis et un groupe supplémentaire a même été créé. Quel plaisir de voir tant de sourires, d'entendre tant de rires, de percevoir tant de belles émotions sur les visages des jeunes de nos villages!

Une telle aventure ne pourrait exister sans les personnes qui s'engagent au sein du comité d'organisation, sans les personnes qui accompagnent nos jeunes... Je profite de ces quelques lignes pour dire à chacune et chacun un énorme MERCI!!!

Nous avons besoin de vous, adultes, pour que cette tradition puisse continuer et ainsi que les enfants aient la possibilité de vivre ces journées pleines de découvertes en tous genres!

N'hésitez pas à nous rejoindre!

N'hésitez pas à vous renseigner!

N'hésitez pas à partager ces beaux moments!

Carole Loretan (078 842 97 70)



» CHORALE DE MASSONGEX

« Un cœur, un formidable outil d'intégration »

Depuis mars 2020, notre chœur mixte, comme tous les chœurs et fanfares, a connu un gros coup d'arrêt, covid oblige.

Aujourd'hui nous avons repris le chemin de la salle de répétitions avec un plaisir renouvelé. Nous reprenons là où nous en étions restés, motivés, heureux de nous retrouver.



*Isabelle Devanthéry
Présidente du chœur mixte la Chorale*

Nous préparons un concert qui aura lieu le dimanche 3 avril 2022 à l'église.

Alors si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre les lundis soirs à 20h00 à la salle 11 du complexe polyvalent.

Cordialement à vous tous habitants de notre village de Massongex.

» INFOS UTILES



Guichet communal

Lundi :	15h30 - 18h00
Mercredi :	10h00 - 11h00
Mardi, jeudi et vendredi :	15h30 - 17h00

Bureau de vote

Dimanche :	10h00 - 11h00
------------	---------------

Bibliothèque

(Horaires hors vacances scolaires)

Lundi et vendredi :	15h30 - 18h00
Mercredi :	17h00 - 18h00

Magasin-Poste

Lundi au vendredi :	8h00 - 12h30 14h30 - 19h00
Samedi :	8h00 - 18h00
Dimanche :	8h00 - 12h00

Ramassage du papier

Le 1^{er} jeudi de chaque mois. En cas de férié, le ramassage se fait le jeudi suivant.

Déchetterie

Massongex

Été: 1^{er} avril au 31 octobre

Mardi et jeudi :	18h00 - 19h30
Mercredi :	15h30 - 17h00
Samedi :	13h00 - 17h00

Hiver: 1^{er} novembre au 31 mars

Mercredi :	15h30 - 17h00
Samedi :	13h00 - 17h00

Daviaz

Samedi :	10h00 - 12h00
----------	---------------

ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaires du guichet

Lundi : 15h30 – 18h

Mercredi : 10h – 11h

Mar - jeu - ven : 15h30 – 17h

Permanence téléphonique

Lun – mar – jeu – ven : 9h – 11h30 / 13h30 – 15h30

Mercredi : 9h – 11h30

024 471 37 12 – info@massongex.ch